

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP316 Communication 2			
Code	ECRP3B16RP316	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le développement de l'internet et des outils numériques a conduit les entreprises (de presse mais pas seulement) à réfléchir quant aux modalités d'une adaptation à ces technologies. Cette activité d'apprentissage aborde et initie à la

multiplication de supports d'information diversifiés et l'accroissement des outils numériques. Elle a pour but d'appréhender de mener une réflexion des enjeux socio-économiques et les stratégies des entreprises et les habitudes de consommation des usagers des médias.

La mise en ligne facilitée et aisée et le rapport au temps (quasi en temps réel et/ou en simultané) ne permet pas toujours d'anticiper les effets. Sans parler de la pérennité des envois, souvent difficile à annuler.

La duplication des messages posent problèmement peuvent se révéler un atout stratégique.

La surinformation pose plus de questions critiques qu'auparavant voire que le manque d'information. Les notions de genre et de stéréotypes évoluent mais reste au coeur de la bonne pratique quant à l'utilisation des réseaux sociaux et plus largement des TIC.

La publicisation (terme employé par le Conseil supérieur de l'Education aux Médias) des communications privées et la traçabilité des données personnelles favorisent de nouvelles formes de surveillance (sociales, commerciales, étatiques...)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.1 Définir sa mission en adéquation avec les enjeux et stratégies de l'organisation
 - 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats

- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale
- 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.1 Assurer la cohérence de l' "image d'entreprise"
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis

Acquis d'apprentissage visés

- Réseaux sociaux: lire, écrire, naviguer et organiser
- Comprendre les stratégies adaptatives des acteurs de la communication (entreprises, médias, politiques...) dans ce nouvel espace qu'est société de l'information et de réseaux via les flux dont l'internet est le révélateur et les enjeux sociétaux caractérisés par l'évolution des modes de vie des usagers.
- Mener sur une réflexion des enjeux socio-économiques et les stratégies des entreprises et les habitudes de consommation des usagers des médias.
- Apprendre concrètement à produire des messages, écrits, visuels, audio et audio-visuels selon différents réseaux sociaux.
- Apprendre à choisir le ou les meilleurs réseaux sociaux en fonction de la stratégie (temporelle, économique, médiatique) adéquate selon le message, la cible et l'objectif à atteindre.
- Elaborer une veille informative efficace
- Mener une réflexion éthique, déontologique et citoyenne quant à l'utilisation des réseaux sociaux.
- Construire, développer et protéger son E-réputation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B16RP316A	Communication appliquée et pratique d'argumentation et d'expression orale	24 h / 2 C
ECRP3B16RP316B	Stratégies socio-numériques	12 h / 1 C

Contenu

- Bref historique du Web
- Les réseaux sociaux en chiffres
- Ecrire pour les réseaux sociaux: similitudes, différences avec les autres formes d'écritures.
- Technique d'écriture pour les réseaux sociaux.
- Politique d'utilisation des données de Google, de Twitter et de Facebook
- Protéger ses réseaux sociaux: Identité numérique et E-réputation (Web 2.0)

Démarches d'apprentissage

- Recherche de messages existants sur les réseaux sociaux
- Analyse de ces messages
- Production de messages au départ de situations concrètes
- Transversalité avec d'autres cours du même Bloc
- Technique d'écriture adaptée aux réseaux sociaux: application
- Reflexion critique quant à l'utilisation des réseaux sociaux

Dispositifs d'aide à la réussite

- Questions/réponses lors des séances de cours et via mails et réseaux sociaux.
- Propositions d'exercices complémentaires
- Classes inversées

Ouvrages de référence

- L'éducation aux Médias en 10 questions, publication du CSEM (Conseil Supérieur de l'Education aux Médias)
- Les Compétences en éducation aux Médias
- KAWASAKI G, FITZPATRICK P, L'art des médias sociaux, éd. Diatino, 2015
- Formation à la bonne utilisation des réseaux sociaux, dispensée par la CSC
- Pratique de la Communication, éd. Nathan, Paris, 1998
- Savoir communiquer à l'ère des nouveaux médias, J.-M. LEFEVRE éd. Dunod, 2e édition, Paris, 1998
- Pluralisme de l'information et media diversity, sous la direction de Franck Rebillard et Marlène Loicq, éd. De Boeck, Culture et Communication, Bruxelles, 2013
- Une Presse sans Gutenberg, J.-F FOGEL, B. PATINO, éd. du Seuil, Points, Paris, 2007

Supports

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

et

- Internet (réseaux sociaux on line)
- Photocopies
- Livres
- Power Point
- Intervenants extérieurs

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).